Le socialisme bragard et *L'Ancre journal de Saint-Dizier*, sous la Seconde République

Gilles Alvès

L'un des phénomènes qui suivirent l'explosion libérale consécutive à la révolution de 1830 et à l'installation de la Monarchie de Juillet fut la multiplication des journaux. Ainsi de nombreuses feuilles d'opinion républicaine ou socialiste virent-elles le jour et contribuèrent-elles à orienter l'opinion vers le renforcement des acquis démocratiques de 1830, dans le but de les élargir. La presse joua donc un rôle dans la maturation des idées qui provoquèrent la révolution de 1848. Mais les causes immédiates de l'avènement de la Seconde République étaient pour une bonne part liées à une crise industrielle et commerciale, à la résolution de laquelle le conservatisme de Guizot était inadapté[1].

La conjonction entre économie et politique, qui apparaissait alors dans la crise qui secouait le pays, existait également dans la ville de Saint-Dizier. Saint-Dizier était, quant au nombre de sa population, la cité la plus importante de la Haute-Marne métallurgique qui occupait, en 1847, la première place dans la production de la fonte au niveau national. Cette même année, le nouveau maire de la ville ne fut autre que Becquey, industriel à Marnaval, aux idées royalistes, et qui appartenait au puissant groupe des maîtres de forges, implantés en Haute-Marne depuis de longues années. Un journal métallurgique, *L'Ancre*, créé en 1836,

1. Voir, à ce sujet, Maurice AGULHON, *1848 ou l'apprentissage de la république, 1848-1852*, Paris, éd. du Seuil, « Nouvelle histoire de la France contemporaine », 1973, pp. 15 et 43.

consacré uniquement aux annonces judiciaires, avis divers, au commerce de fers et bois et à la navigation de la Marne, ainsi qu'à la littérature et à des recherches historiques[2], pouvait-il être politiquement neutre dans une région où des maîtres de forges détenaient le pouvoir ? Claude-Augustin Saupique, le fondateur de *L'Ancre*, choisit le camp socialiste pendant la Seconde République, ce qui lui valut la déportation en Algérie en 1852. Pourquoi *L'Ancre* a-t-elle pu avoir un directeur aux convictions socialistes si fortes, bien que s'étant officiellement engagé, lors de la création de son journal, à ne traiter d'aucune matière politique[3] ? La personnalité de Claude-Augustin Saupique, puis le contenu de son journal, sont les principaux éléments qui permettront d'y répondre.

1. Claude-Augustin Saupique, homme-clef du socialisme bragard

Socialement, Claude-Augustin Saupique a le même profil que de nombreux quarante-huitards[4]. C'est un bourgeois, avocat de son état, mais d'origine modeste. Ce fils de marinier du faubourg de La Noue à Saint-Dizier, né en 1793, a comme milieu d'origine celui qui fournira la grande majorité des révolutionnaires et des républicains de 1848, à savoir le monde des petites gens des faubourgs de La Noue et de Gigny, vignerons et mariniers, dont sera également issu Louis-Edme Godard, le maire républicain de Saint-Dizier élu le 26 mars 1848. Dans les émeutes qui eurent lieu à Saint-Dizier au mois de mars, avant cette élection, Saupique semble avoir tenu une place importante, au point d'en être considéré comme le principal instigateur[5]. Mais les rapports de police qui tentèrent de cerner le personnage nous le présentent comme un individu préférant rester derrière le rideau, intriguant dans son cabinet et ayant toujours su garder une certaine discrétion.

Après juin 1848, alors que le parti de l'ordre reprend le dessus, le directeur de *L'Ancre* va apparaître comme l'homme-clef du socialisme bragard dans la résistance au conservatisme. Son

---

2. A.D.H.M., 162 T 2. Journaux : dossiers des divers journaux du département (déclarations, cautionnement, gérance, correspondance) [...] *L'Ancre de Saint-Dizier* (1836-1888).

3. A.D.H.M., 162 T 2.

4. Maurice AGULHON, *Les quarante-huitards*, Paris, Gallimard-Julliard, coll. Archives, 1975.

5. A.D.H.M., 61 M 26. Police générale, affaires politiques, 1852-1853.

opiniâtreté s'explique par la solidité de ses convictions et le rôle de cheville ouvrière qu'il a tenu dans l'instauration de la République à Saint-Dizier et en Haute-Marne. Dès la parution du journal républicain *Le Bien public*, né avec la révolution, il y écrit, selon l'historien haut-marnais Marcel Henriot[6], « des articles à tendance socialiste pour demander notamment que " tous les citoyens avancés dans les hautes pensées sociales s'entendent sans retard pour créer des comités électoraux ", pour excuser les agitations populaires causées par l'ignorance où on a tenu le peuple, pour proclamer que la révolution de février était plus sociale que politique ».

Le 10 juin 1848, l'agitation gagne une nouvelle fois le peuple des mariniers et des chômeurs du faubourg de La Noue qui vont manifester en masse devant l'hôtel de ville de Saint-Dizier[7], inquiets de la tournure que prend le régime. Ils ne parviendront pas à empêcher l'éviction du maire socialiste Godard malgré les exhortations de Saupique qui, semble-t-il, poussa les jeunes gens du faubourg de La Noue à fondre des balles et à fabriquer des cartouches pour se défendre contre le nouveau maire réactionnaire. En réalité, les véritables révolutionnaires de Saint-Dizier sont trop peu nombreux pour s'opposer à la tendance politique qui prend alors le pouvoir au niveau local et national.

À la fin du mois de décembre 1849, le commissaire de police de Saint-Dizier remarque que le parti rouge ne se personnifie que par quelques individus, persévérants dans leurs vues et leurs actions, certes, mais ne dépassant pas la dizaine : le premier de la liste dressée par le commissaire est Saupique, qualifié de prudent et qui agit clandestinement ; suivent ensuite Henry, qui n'est autre que l'imprimeur de *L'Ancre*, et un petit groupe composé en majorité de bourgeois : Marchal (avocat), Debeury (vétérinaire), Forney-Macary (droguiste), Godard (ancien maire), Paquot (marchand de bois), Ferrand (médecin), Chilot-Viciot (marinier) et Voitier (aubergiste)[8].

En dehors du milieu des mariniers et vignerons, les idées socialistes étaient aussi débattues au sein du cercle de l'Union, cercle de sociabilité bourgeoise comme il en existait alors

---

6. Voir sa contribution dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, sous la direction de Jean Maitron, 1re partie : *1789-1864*, éd. ouvrières, 1966, t. III : *M à Z*, pp. 383-384.

7. Marcel HENRIOT, « La révolution de 1848 en Haute-Marne », *C.H.M.*, n° 11, mars 1948, p. 30.

8. A.D.H.M., 61 M 21, Police générale, affaires politiques et diverses, 1849-1850.

beaucoup en France et dont l'historien Maurice Agulhon a montré la place de premier plan dans l'avènement de la Seconde République. En juillet 1850, le maire de Saint-Dizier tenta de faire supprimer les réunions de ce cercle qui, d'après lui, étaient une cause de scandale et de désordre[9]. À cette occasion, nous apprenons que des discussions orageuses avaient lieu sur la question des journaux politiques et de leur nombre, à la suite vraisemblablement de la loi sur la presse du 8 juin, et que les membres du cercle considéraient que la constitution avait été violée. En mai, une nouvelle loi électorale restreignant le suffrage universel avait en effet fait réagir les républicains, bien au-delà de la frange des socialistes. Le cercle de l'Union ne semble toutefois pas avoir été l'endroit d'une organisation politique ; le maire de Saint-Dizier y remarque surtout l'existence de débats, dont l'un, entre les dénommés Lécuyer et Henry Robert, faillit se terminer par un duel, mais les Montagnards, comme il les appelle, restèrent en fait si calmes que leur cercle continua d'exister en 1853, au plus fort de la répression contre les démagogues, et que Saupique père et fils, ainsi que l'imprimeur Henry, en faisaient toujours partie[10].

L'action de Claude-Augustin Saupique, prétendue occulte par les autorités policières, n'était-elle pas, en réalité, simplement limitée par la faiblesse de ses moyens et de ses appuis ? La façon dont le fondateur de *L'Ancre* résista au coup d'État de Bonaparte paraît le confirmer.

Quelques jours après le 2 décembre, Saupique se rend dans la boutique du serrurier Anchenin, qu'il semble connaître d'assez près pour lui avouer la mauvaise opinion qu'il a du nouveau chef du gouvernement et lui remettre un journal qu'Anchenin, peut-être pour se disculper face au tribunal devant lequel il témoigne, dit ne pas avoir lu. Le 6 décembre, alors qu'il reçoit dans son cabinet Nicolas Bizot, huissier à Chevillon, avec qui il a des relations d'affaires pour des causes traitées par le tribunal de commerce de Saint-Dizier, il dit que Louis-Napoléon Bonaparte ne pourra pas tenir très longtemps car il est incapable de gouverner une nation comme la France. Sa réaction au coup d'État ne dépasse donc pas le cadre des relations inter-individuelles qu'il entretient quotidiennement.

Lors du plébiscite du 21 décembre, il rencontre Anchenin dans la rue, qui lui dit qu'il n'est pas encore allé voter. Saupique

9. A.D.H.M., 102 M 7. Cercles, Saint-Dizier, 1829-1897.

10. A.D.H.M., 61 M 26.

tire alors de sa poche un bulletin de vote sur lequel est inscrit le mot « non », qu'il remet entre les mains de son interlocuteur en lui disant qu'il en fasse ce qu'il en veut, mais que c'est le meilleur. Autre acte, relevant, cette fois-ci, plus de la colère que d'une tactique politique raisonnée, lorsqu'il rencontre Pierre Front, peintre et plafonnier, qui portait un buste de l'empereur Napoléon qu'il s'apprêtait à mettre en couleur. Saupique, apercevant le buste, s'exclama : « En voilà un qui est sale, il faut le débarbouiller celui-là », après quoi il cracha sur le buste et répliqua brusquement au peintre qui voulait lui parler d'une affaire juridique dans laquelle il était impliqué, qu'il ne lui répondrait que quand il aurait déposé le buste de Napoléon.

Quand le maire de Saint-Dizier, le notaire Amédée Bourdon, apprit que les placards qu'il avait fait apposer sur les murs de la ville relatifs au plébiscite avaient été falsifiés (sur le mot « oui » avaient été collés des petits papiers portant le mot « non »), et qu'il prit connaissance, par un garde national, que Saupique avait remis au serrurier Anchenin un bulletin de vote où était mentionné « non », il envoya huit gendarmes aux trousses de Saupique qu'il considérait comme le pire ennemi de l'ordre : « Je n'ai pas hésité, témoigna-t-il, entre la liberté d'un individu aussi mal famé que le sieur Saupique et la tranquillité que je devais chercher à maintenir dans la ville ; en effet l'enthousiasme de tous les ouvriers des forges et en général de presque toute la population de la ville, était telle en faveur de Louis-Napoléon, qu'on ne pouvait craindre de leur part de collision fâcheuse avec un individu qui aurait cherché à refroidir cet enthousiasme par une influence quelconque [...]. Saupique m'est signalé dans tous les rapports de police comme un démagogue de la plus dangereuse espèce, excitant au désordre la population capable de se laisser aller à ses influences en trouvant dans son intelligence assez d'adresse pour se tenir toujours quant à lui dans la limite de la loi pénale »[11].

Cette description du directeur de L'Ancre semble grossir quelque peu le trait du danger qu'il pouvait représenter au moment du coup d'État du 2 décembre. Saupique paraît alors plutôt isolé et les gendarmes le trouveront réfugié non pas chez d'éventuels conspirateurs, mais chez son neveu, marchand épicier à Wassy. Saupique niera d'ailleurs avoir exercé une quelconque influence entre le 2 et le 21 décembre 1851, ce qui semble bien correspondre à la situation politique de Saint-Dizier au moment

11. **A.D.H.M., 3 U 3/253 [tribunal correctionnel de Wassy].**

du plébiscite. Dans la soirée du 20 décembre, la garde nationale, ayant été avertie que les « anarchistes de Saint-Dizier » provoqueraient des troubles, patrouilla pendant la nuit, mais ne vit que quelques rouges dans les rues, qui rentrèrent à leur domicile dans le plus grand calme. Les résultats du scrutin ne pouvaient que dissiper la peur du maire de Saint-Dizier : sur 1 615 votants, 1 568 « oui » écrasèrent complètement les 47 « non » défavorables au prince-président.

L'accusation d'influence illicite en matière électorale et d'offense envers le président de la République ne put finalement être prouvée contre Saupique qui, en juriste, sut montrer qu'il n'avait pas enfreint la loi. C'est pour son action politique au début de la Seconde République que Saupique fut condamné à l'exil par la commission mixte départementale, en mars 1852, à Lambessa, en Algérie. Ce verdict était à la troisième place, quant à la gravité de la punition, sur les huit degrés que le tribunal d'exception avait instaurés. C'est dire que le cas de Saupique était jugé sérieux par les autorités. Il quitta donc la Haute-Marne le 1er juin 1852, à 4 heures 30 du matin, avec quatre autres déportés, sous escorte de douze hommes de la garnison de Chaumont. Il fut cependant gracié l'année suivante, ce qui ne fut pas, à la suite de la Seconde République, un phénomène très fréquent[12] et semble traduire, malgré tout, une certaine respectabilité de notre condamné, que sa fonction de directeur de *L'Ancre* avait mis au contact du monde influent des maîtres de forges.

2. *L'Ancre*, organe de la modernisation de la métallurgie haut-marnaise

Un journal provincial, à l'époque de la Monarchie de Juillet, était une activité artisanale, ne permettant pas à son gérant ou à son propriétaire d'en vivre, loin de là. Il était d'autant plus fragile lorsqu'il était mal vu du gouvernement[13] ; c'était le cas de *L'Ancre*, dont le directeur fut condamné à un mois de prison et 200 francs d'amende en 1846, pour avoir publié un article inconvenant sur le voyage des princes dans le département de la Haute-Marne[14]. Heureusement, *L'Ancre* avait un rôle utilitaire, notamment en publiant des annonces : Saupique étant lui-même agent d'affaires.

---

12. Maurice AGULHON, *1848, op. cit.*, p. 202.

13. *Histoire générale de la presse française*, sous la direction de Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral et Fernand Terrou, t. II. *De 1815 à 1871*, Paris, P.U.F., 1969, pp. 151-152.

14. A.D.H.M., 162 T 2.

il connaissait les journaux parisiens dont il reproduisait des extraits et se tenait au courant des vicissitudes de l'économie locale dont il pouvait rendre compte. La création de son journal intervint au moment d'une libéralisation économique qui allait remettre en cause la prépondérance des usines qui prospéraient à l'abri des barrières douanières, sous la Restauration. Ainsi, pour les seules années 1835-1836, une trentaine de demandes de nouveaux hauts fourneaux allaient-elles être faites. Une concurrence entre les forges verrait alors le jour, qui obligerait à une modernisation des procédés techniques en usage dans les usines métallurgiques, comme l'utilisation de la houille pour produire le fer, l'adoption de nouveaux équipements pour les hauts fourneaux – soufflerie à piston, air chaud – ou l'introduction des laminoirs en remplacement des marteaux.

L'apparition du journal *L'Ancre* eut donc lieu dans ce climat de transformation de la métallurgie et les informations qu'il contenait étaient favorables à ses progrès, à sa modernisation. Les articles formant la matière de *L'Ancre* pendant la Seconde République étaient de deux sortes. Les premiers consistaient en des articles généraux, extraits de journaux ou de revues à vocation nationale, et les seconds relataient ce qui se déroulait dans la région haut-marnaise.

Dans les textes de portée générale publiés dans *L'Ancre*, Claude-Augustin Saupique affirme nettement sa foi dans le progrès technique comme base du progrès social. Le 31 mai 1849, il cite un extrait d'un article de Guettier paru dans le Moniteur industriel, intitulé « Industrie des machines » : « Plus les machines d'un pays sont perfectionnées, nombreuses, puissantes, plus il possède d'éléments de bien-être, de richesse, de civilisation, de supériorité. Est-ce que l'un des problèmes sociaux les plus importants n'est pas d'arriver à la production des choses utiles et agréables à l'homme la plus abondante possible ? » Au fil des numéros, des conseils sont émis pour améliorer l'entretien des forêts, pour faciliter la navigation et les transports, pour moderniser la métallurgie, bien sûr. Ainsi les importantes forges de Montataire font-elles l'objet d'un article le 13 septembre 1849, de nombreux procédés comme le zincage du fer, la télégraphie électrique, l'emploi de la tôle, du fer forgé et de la fonte dans la fabrication des ponts, des systèmes de turbine, de marteaux pilons ou de bandages garnis d'acier pour roues de chemin de fer sont-ils décrits.

Le cercle des lecteurs auxquels s'adresse *L'Ancre* est cependant plus large que la catégorie des maîtres de forges ou des

négociants en fer. Des annonces concernent directement les ouvriers, comme certaines offres d'emploi destinées à des mouleurs. D'autres articles vantent les qualités nutritives des pommes de terre, exposent la façon de conserver le lard et les haricots ou donnent des instructions concernant les moyens d'assurer la salubrité des maisons. Ces conseils ne peuvent laisser indifférents les lecteurs qui s'intéressent à la question sociale et sont soucieux d'apporter plus de bien-être aux couches les plus modestes de la population. Nulle part n'est fait allusion à une quelconque doctrine socialiste, mais derrière ces incitations à moderniser autant l'économie que la vie quotidienne se profile le vœu de voir s'affirmer les nouveaux venus dans le monde des affaires face à la classe des possédants enrichis de longue date et assez peu enclins à faire bouger les choses. Un article daté du 6 septembre 1849, commentant une brochure de Cotheret, conservateur des forêts, publiée en 1846 et concernant les métiers liés au travail du bois, semble aller dans ce sens : « M. Cotheret donne la nomenclature et révèle les secrets de plus de 50 petites industries qui s'exercent, soit dans les forêts, soit dans l'atelier, soit en chambre. Toutes font vivre ceux qui s'y livrent, parce qu'ils n'ont à redouter le chômage des grands établissements. Ces ouvriers s'appartiennent et pourvoient à leurs besoins, aussitôt qu'ils cessent d'être occupés par leurs maîtres. Ils deviennent maîtres eux-mêmes, parce qu'alors toute la famille seconde son chef et crée l'atelier. »

Ces considérations générales restent néanmoins abstraites, tandis que les articles relatant la situation haut-marnaise montrent plus précisément quels intérêts sont défendus dans *L'Ancre*. Au début de 1849, la feuille de C.-A. Saupique s'oppose au journal *L'Écho de la Haute-Marne*, de tendance anti-républicaine, à propos du bilan du nouveau régime et de son influence sur la sidérurgie haut-marnaise. Alors que *L'Écho* souligne le mauvais état de cette sidérurgie, *L'Ancre* se veut beaucoup plus rassurante ; elle remarque qu'aucun gouvernement ne peut être rendu responsable du fait que les industriels « s'entretuent eux-mêmes » et répond à *L'Écho de la Haute-Marne* que l'administration n'est pas non plus responsable des problèmes qui affectent le prix des matières premières[15]. Une lettre de Frédéric Hu, exploitant des forges de Joinville, vient d'ailleurs corroborer les vues de Saupique : « Partout où je suis passé, écrit-il le 31 décembre 1848[16], j'ai eu le

15. *L'Ancre*, 12 avril 1849.

16. Publié le 4 janvier 1849.

plaisir de faire la remarque que toutes les branches d'industrie avaient une légitime confiance ! Cette confiance, à l'heure qu'il est, c'est le bonheur demain ; les mauvais coups sont enfin passés. La France a retrouvé tout son calme sous un gouvernement honnête et son commerce ne peut que fleurir. »

Pourtant, un an et demi plus tard, le 4 septembre 1851, C.-A. Saupique change complètement d'opinion et donne son explication de la crise de la sidérurgie qu'il constate alors : « Que la consommation se soit plus ou moins ralentie, le malaise de la métallurgie ne provient pas de cette seule cause ; il a pris depuis longtemps racine dans la manie de créer de nouveaux établissements, d'augmenter la puissance des anciens ; le progrès y a aussi sa grande part, et c'est en définitive de la trop grande production que provient le mal dont tous les maîtres de forges se plaignent, pendant qu'aucun d'eux ne fait ce qu'il devrait faire pour l'arrêter. » Que s'est-il donc passé pour que le directeur de *L'Ancre* affiche un tel revirement ? Il se trouve que les acteurs de la modernisation ont changé pendant la Seconde République. Des maîtres de forges conservateurs comme Lespérut à Eurville ou de Beurges à Manois ont en effet introduit la méthode anglaise dans leurs usines d'origine ancienne. Parallèlement, l'empire sidérurgique d'Élophe Capitain, qui était basé sur l'innovation en matière de techniques productives autant que de méthodes financières, s'est littéralement écroulé après son décès. Les espoirs portés par *L'Ancre* sur l'aventure industrielle de ce maître de forges ayant fait fortune en un temps record étaient toujours présents dans la relation des funérailles d'Élophe Capitain le 6 septembre 1849. On y nota le « concours immense de citoyens accourus de toutes parts [...]. Là, l'ouvrier viendra comme à un saint pèlerinage déposer une larme de reconnaissance ; [...] on a dit que la maison Capitain allait subir une dislocation plus ou moins complète ; mais il n'en est rien et tous les honorables correspondants de M. Capitain trouveront en M. Rémond, son gendre et successeur universel, un continuateur fidèle des œuvres de son beau-père. Fort de la capacité des collaborateurs habiles et expérimentés qui l'environnent, appuyé sur ces ouvriers fidèles dont la douleur a fait éclater le généreux dévouement, il mettra toute sa gloire à le remplacer »[17]. En réalité, cela se terminera par une faillite, mais ce témoignage extrait de *L'Ancre* est intéressant quand il insiste sur la présence des ouvriers lors de ces funérailles

17. Compte rendu signé par « un parent et ami de la maison », *L'Ancre*, 6 septembre 1849.

et qu'il fait de leur fidélité un atout pour la réussite future de l'entreprise. Pour bâtir son empire *ex nihilo*, Élophe Capitain avait en effet eu besoin de recruter de nombreux ouvriers et l'idéologie républicaine qu'il partageait avec la frange la plus récente du patronat haut-marnais n'était certainement pas étrangère aux liens de confiance qu'il avait su tisser avec les ouvriers[18].

En définitive, la relation entre le socialisme de C.-A. Saupique et le contenu du journal *L'Ancre* repose sur la modernisation de la métallurgie à l'œuvre depuis l'instauration de la Monarchie de Juillet. Le socialisme des saint-simoniens n'était-il pas basé sur l'accroissement des richesses par l'industrie et sur la conquête du pouvoir par les entrepreneurs et les techniciens ? Toutefois, la révolution de 1848 et le régime républicain qui s'ensuivit apparaissent comme un tournant. Le militantisme socialiste du directeur de *L'Ancre*, après avoir trouvé le moyen d'éclater au grand jour, se solde par un échec dans la ville de Saint-Dizier. Simultanément, l'apogée de la grande aventure modernisatrice d'Élophe Capitain donne lieu à une irrémédiable faillite. Sous le Second Empire, les maîtres de forges haut-marnais tenteront cette fois-ci unanimement de freiner la modernisation de l'économie voulue par Napoléon III ; le nouveau directeur de *L'Ancre*, Osman Saupique, fils de Claude-Augustin, fera oublier par sa neutralité les antécédents idéologiques de son père, si bien qu'il sera officiellement autorisé à parler de politique dans son journal en 1869.

18. À ce propos, voir l'exemple de C.-A. Gény, à Montreuil-sur-Blaise, dans Gilles ALVÈS, « Le rôle social des logements d'ouvriers de Montreuil-sur-Blaise (1848-1892) », *La métallurgie de la Haute-Marne du Moyen Âge au XX^e siècle*, Châlons-sur-Marne, 1997, pp. 179-205 (« Cahiers du patrimoine » n° 48).